CONSEL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2019

Le conseil municipal s'est tenu le 17 avril 2019 avec 25 présents sur 35 conseillers en exercice, 32 voix exprimées.

- 2019/061 - Vœu portant opposition sur le projet, en l'état actuel du Charles-de-Gaulle express - Il est proposé au conseil municipal d'exprimer son opposition au projet de liaison ferroviaire directe Charles-de-Gaulle Express (CDG Express) entre Paris (gare de l'Est) et l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle (gare CDG 2), de demander son report et de réaffirmer la nécessité d'améliorer les conditions transport sur les réseaux existants, et à ce titre, demande à ce que soient envisagées des solutions alternatives à ce projet de liaison directe, en prenant en compte notamment la remise en état et le renforcement du RER B. Votée à l'unanimité.
- 2019/062 Restructuration du centre-ville ancien opération isolée ANRU compte rendu annuel à la collectivite locale 2017 (CRACL). Ont pris acte.
- 2019/063 Acquisition amiable de la propriété de M. et Mme Marnier, sise 6, impasse des Gazelles, cadastrée section C, n°480 pour 496 m² au prix de 290 000 €. Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.
- 2019/064 Acquisition amiable du bien sis 31, rue du Général-Leclerc, cadastré section H N°153, lots 4 et 5 appartenant à monsieur Teulie pour un montant de 72 000 €, libre à la vente. Votée avec 28 voix pour et 4 abstentions.

- 2019/065 Subvention attribuée à l'association Centre Social de l'Orange Bleue (CSOB) au titre de l'annee 2019. Le montant de la subvention à l'association Centre Social de l'Orange Bleue est de 60 000 € au titre de l'année 2019. Votée avec 28 voix pour et 2 abstentions et 2 « ne prend pas part au vote » (NPPPV).
- 2019/066 Subvention attribuée l'association Centre Social **Intercommunal de la Dhuvs (CSID)** au titre de l'année 2019. Dans le cadre de la politique de la Ville, la communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois / Montfermeil (CACM) a mis en place un partenariat avec l'association Centre social intercommunal de la Dhuvs (CSID) concrétisé par plusieurs conventions cadres successives entre cette association et la CACM. Le montant de la subvention est fixé à 145 782,40 € au titre de l'année 2019. Votée avec 27 voix pour, 2 abstentions et 5 NPPPV.
- 2019/067 Adhésion à l'Association Club des Acteurs du Grand Roissy (CAGR) pour l'année 2019. Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.
- 2019/068 Adhésion à l'Association des Maires d'Île-de-France pour l'annee 2019. Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.
- 2019/069 Adhésion de la commune à l'Association des Maires de France Seine-Saint-Denis (AMF93). Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.

- 2019/070 Avenant de réaménagement de la garantie d'emprunt à HLM Batigere île-de-France concernant le financement de la construction de 39 logements rue Henri-Barbusse à Montfermeil. Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.
- 2019/071 Personnel communal
 création de postes au tableau des effectifs. Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.
- 2019/072 Délibération modificative à la délibération n°2017/081 relative à la fixation des indemnités du maire, des adjoints, des adjoints de quartiers et des conseillers municipaux. Votée avec 28 voix pour et 4 abstentions.
- 2019/073 Marché négocié - prestations de nettoyage des locaux du pôle de loisirs structurant et du club de tennis - Autorisation de signature. Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.
- 2019/074 Marché de travaux portant sur les VRD et les aménagements extérieurs du complexe sportif Henri-Vidal Autorisation de signature des avenants aux marchés de travaux donnée au mandataire Grand Paris Aménagement. Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.
- 2019/075 Signature d'un contrat avec Agorastore, société de courtage aux enchères sur internet pour la vente de biens reformés. En 2013, la Ville de Montfermeil a adhéré à la solution AGORASTORE qui permet de mettre en relation des vendeurs et des acheteurs via une procédure

CONSEL MUNICIPAL



d'enchères organisées sur le site internet d'AGORASTORE, pour la vente des véhicules, matériels et mobiliers divers devenus obsolètes, économiquement non réparables ou dont elle n'a plus l'utilité. Ce site est accessible gratuitement à tous les acheteurs (particuliers, professionnels, associations autres collectivités) préalablement inscrits. Il permet aux organismes publics et entreprises de vendre, en toute transparence, des biens aux plus offrants. L'abonnement à son site internet avec hébergement, assistance, maintenance téléformation est renouvelé pour l'année 2019. Votée à l'unanimité.

■ 2019/076 - Organisation de la manifestation « Fête de la nature » des 16-17-18 mai 2019.

Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.

2019/077 - Signature d'une convention tripartite entre les de Livry-Gargan, communes Clichy-sous-Bois et Montfermeil pour le portage du dispositif vvv-Forêt de Bondy 2019 par la ville de Montfermeil. Le dispositif national Ville Vie Vacances qui permet aux jeunes qui ne partent pas l'été en vacances de bénéficier d'activités gratuites et encadrées durant tout l'été. Ce programme contribue à la prévention de l'exclusion. Il a également pour but la prévention de la délinquance et l'éducation à la citoyenneté. Pour l'été 2019, l'organisation de cet événement est assurée cette année par la Ville de Montfermeil. Pendant plus d'un mois, une quinzaine d'activités sportives et de loisirs seront proposées gratuitement aux jeunes âgés de 5 à 17 ans (groupes et individuels) en forêt de Bondy. Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.

- 2019/078 Demande de subventions au conseil régional au titre de l'appel à projets « soutien aux événements sportifs et manifestations sportives se déroulant en île-de-France ». Votée avec 30 voix pour et 2 abstentions.
- 2019/079, le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Les débats ont pris fin à 22 h 18.

RETROUVEZ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET www.ville-montfermeil.fr